

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

Annuaire québécois des statistiques du travail

Portrait des principaux indicateurs du marché
et des conditions de travail, 2003-2013

Volume 10

FAITS SAILLANTS



L'*Annuaire québécois des statistiques du travail* présente un portrait détaillé et actuel de l'état du marché du travail ainsi que de certaines conditions de travail au Québec. Le premier volume dresse un portrait historique (1976-2004). Le deuxième et les suivants présentent des tableaux détaillés et des figures portant sur une période plus courte. Une analyse synthèse des résultats de la dernière année et de la période retenue y est effectuée afin de faire ressortir les faits marquants.

La présente édition, soit le dixième volume, couvre la période de 2003 à 2013. Cette publication comprend six chapitres. Le premier chapitre fait un bilan du marché du travail pour l'année 2013. Les trois chapitres suivants portent sur la population en âge de travailler, l'emploi et le chômage. Les chapitres 5 et 6 couvrent respectivement la rémunération et la durée du travail. Nous présentons ici quelques faits saillants de cette édition de l'*Annuaire québécois des statistiques du travail*. Ce document peut être consulté gratuitement à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/index.html.

La population en âge de travailler

En 2013, on dénombre 6 691 400 personnes au sein de la population en âge de travailler au Québec; celle-ci augmente de 0,8% par rapport à 2012. Malgré une plus grande présence féminine dans la population en âge de travailler (3 380 800 en 2013) depuis le début de la série chronologique en 1976, l'accroissement du bassin de la main-d'œuvre est semblable chez les hommes et chez les femmes.

La population active et le taux d'activité

La population active du Québec affiche une croissance de 1,0% en 2013; elle s'établit à 4 365 100 personnes. Cette progression, supérieure à celle de la population en âge de travailler, explique la hausse du taux d'activité (65,2%).

Au cours de la décennie 2003-2013, le poids des hommes dans la population active diminue de 1,1 point de pourcentage pour se fixer à 52,7%. Cette évolution dans la structure de la population active est le reflet du rapprochement entre les taux d'activité masculin et féminin, l'écart passant de 12,2 à 8,5 points.

En 2013, le nombre de travailleurs actifs de 55 ans et plus s'accroît de 58 300; cette hausse est supérieure à celle notée chez les 25-44 ans (+ 11 900). À l'opposé, on dénombre moins de personnes actives de 45-54 ans (- 24 700). Enfin, la population active des 15-24 ans reste stable. À l'exception des 45-54 ans (-0,3 point), le taux d'activité croît dans tous les groupes d'âge. La plus forte hausse est observée chez les 55 ans et plus (+ 1,5 point), tandis que les 15-24 ans et les 25-44 ans connaissent des hausses respectives de 0,2 point et 0,1 point.

Sur le plan régional, Laval (68,8%) affiche le taux d'activité le plus élevé au Québec en 2013, à la suite d'une augmentation de 0,3 point. Pour la première fois depuis 1976 (début de la série chronologique), la Mauricie (53,4%) présente le taux d'activité le plus faible (-2,9 points).

L'emploi

L'évolution de l'emploi en 2013 selon diverses caractéristiques

En 2013, il y avait en moyenne 4 032 000 personnes en emploi, soit 47 800 de plus qu'en 2012; il s'agit d'une quatrième hausse annuelle de suite et de la première fois où le sommet des 4 millions de personnes en emploi est atteint. Les gains se répartissent entre le régime à temps plein (+ 27 500) et à temps partiel (+ 20 300) contrairement aux deux années précédentes où il provenait de l'emploi à temps plein uniquement. Dans l'emploi salarié (+ 53 600), on constate une hausse des emplois permanents (+ 54 700) et que la majorité est non syndiquée (+ 46 000). Par ailleurs, la croissance de l'emploi se concentre dans le secteur privé (+ 52 000).

Les personnes de 55 ans et plus (+ 25 600), les titulaires d'un diplôme d'études secondaires (+ 34 200) ainsi que les personnes ayant fait des études postsecondaires (+ 21 700) affichent les gains d'emplois les plus élevés en 2013. En outre, les hommes enregistrent une progression de 27 000 emplois comparativement à 20 800 pour les femmes.

En 2013, l'emploi s'accroît de 45 600 dans le secteur des services, tandis qu'il reste plutôt stable dans le secteur des biens (+ 2 200). Dans ce dernier secteur, la hausse de l'emploi dans la construction (+ 13 500) est contrebalancée par le repli dans la fabrication (- 12 300).

Parmi les différentes industries du secteur des services, les soins de santé et l'assistance sociale (+ 27 800) ainsi que l'hébergement et les services de restauration (+ 12 100) se démarquent avec d'importantes hausses, tandis que les services d'enseignement (- 11 600) et les administrations publiques (- 7 800) se distinguent avec des baisses notables.

En 2013, quatre régions administratives montrent un gain d'emplois supérieur à 8 000, soit Montréal (+ 25 800), Laval (+ 8 400), l'Estrie (+ 8 200) et la Montérégie (+ 8 200). En revanche, le Bas-Saint-Laurent (- 6 800) et la Mauricie (- 5 500) enregistrent de fortes pertes.

Le taux d'emploi

En 2013, le taux d'emploi au Québec a crû de 0,3 point pour se fixer à 60,3 %, contrairement aux deux années précédentes où il avait diminué. De 2003 à 2013, on constate une montée de 0,4 point. Au cours de cette période, le taux d'emploi des femmes augmente de 2,0 points (56,9 %), alors que celui des hommes fléchit de 1,5 point (63,7 %).

Le taux d'emploi des femmes de 25-44 ans augmente de 1,0 point de pourcentage par rapport à 2012 pour s'établir à 80,4 % en 2013. Du côté des femmes du même âge avec un enfant de moins de 6 ans, la hausse est plus forte (+2,4 points; 77,4 %). Durant la période 2003-2013, ce sont aussi ces femmes qui enregistrent la croissance la plus prononcée de leur taux d'emploi (+8,3 points; de 69,1 % à 77,4 %).

Le chômage

Les chômeurs

Le nombre de personnes au chômage diminue de 3 000 au Québec en 2013. Ce fléchissement est attribuable surtout aux femmes (-2 600) puisque les hommes affichent une relative stabilité. En 2013, il y a 9 000 personnes âgées de 55 ans et plus (+17,6 %) qui s'ajoutent aux chômeurs. Par contre, le nombre de chômeurs régresse chez les 15-24 ans (-4 400) et les 25-44 ans (-6 300). De 2003 à 2013, 32 500 personnes quittent le rang des chômeurs.

En 2013, la durée moyenne du chômage s'établit à 24,1 semaines, soit une augmentation de 1,9 semaine par rapport à 2012. La hausse observée chez les femmes (+2,5 semaines) est supérieure à celle notée chez les hommes (+1,3 semaine). Entre 2003 et 2013, la durée moyenne du chômage s'est principalement accrue chez les femmes (+6,2 semaines), si bien qu'en 2013 leur durée s'établit à 23,8 semaines, soit une durée qui se rapproche de celle des hommes (24,3 semaines).

Contrairement à l'année 2012, en 2013, le nombre de personnes ayant été au chômage pendant 27 semaines et plus augmente (+4 700), tandis qu'une diminution est observée chez celles ayant été moins longtemps au chômage (-6 800)¹.

Le taux de chômage

En baisse de 0,2 point par rapport à 2012 où il était resté stable, le taux de chômage au Québec s'établit à 7,6 % en 2013. Les taux de chômage masculin et féminin ont fléchi respectivement de 0,2 point (8,3 % et 6,8 %).

Parmi les différents groupes d'âge, le taux de chômage des 55 ans et plus grimpe de 0,7 point pour se fixer à 7,6 %. Malgré un recul de leur taux de 0,7 point par rapport à 2012, les 15-24 ans affichent encore le taux de chômage le plus élevé (13,0 %) en 2013.

L'analyse du taux de chômage selon le niveau d'études fait ressortir une hausse de 0,5 point chez les personnes possédant un diplôme d'études secondaires et un repli dans les autres niveaux d'études. De 2003 à 2013, seules les personnes sans diplôme d'études secondaires connaissent une stabilité de leur taux de chômage, les autres niveaux d'études enregistrant une diminution. Les diplômés universitaires présentent la baisse la plus forte (-1,7 point) au cours de cette période.

1. Les chômeurs dont la durée de chômage est inconnue ne sont pas pris en compte.

La rémunération

La rémunération horaire

La rémunération horaire des employés et employées augmente de 1,5 % par rapport à l'année précédente et s'élève à 22,52 \$ en 2013. Cette hausse est la plus faible de la période 2003-2013; la croissance de la rémunération des femmes (+0,7 %; 21,04 \$) en 2013 est aussi à son plus bas niveau depuis 2003. Durant cette période, les femmes augmentent leur pouvoir d'achat (+11,3 %) de façon plus importante que les hommes (+7,3 %). Concernant l'écart de salaire (en dollars courants) entre les hommes et les femmes, il varie peu durant la période et se fixe, en 2013, à 2,91 \$.

L'analyse selon les groupes d'âge révèle que les personnes de 55 ans et plus se trouvent en tête de liste sur le plan de la croissance nominale de la rémunération horaire (+3,4 %) en 2013. La hausse dans les autres groupes se situe entre 1,0 % et 1,5 %.

L'analyse selon le niveau d'études montre que les personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires présentent la croissance de la rémunération horaire (+5,9 %) la plus forte en 2013 ainsi que le gain de pouvoir d'achat (+8,4 %) le plus important depuis 2003. Toutefois, on observe que la rémunération horaire croît avec le niveau d'études. Au cours de la période 2003-2013, les taux de la croissance nominale et réelle de la rémunération horaire diminuent à mesure que la durée de l'emploi s'allonge. En outre, les employés dont la durée de l'emploi est inférieure à 12 mois bénéficient du plus important gain de pouvoir d'achat (+13,2 %), tandis que ceux ayant 20 ans et plus de durée d'emploi affichent la plus faible augmentation (+2,8 %).

En 2013, la rémunération horaire des immigrants du Québec s'élève en moyenne à 21,18 \$ comparativement à 22,75 \$ chez les natifs. Ainsi, l'écart de rémunération horaire entre les deux groupes (1,57 \$) augmente par rapport à 2006 (1,04 \$), mais diminue par rapport à 2012 (1,72 \$). Par ailleurs, des catégories de travailleurs présentent une rémunération horaire inférieure à la moyenne québécoise : entre autres, les jeunes de 15-24 ans (13,30 \$), les employés à temps partiel (16,48 \$), les employés temporaires (19,52 \$), les employés du secteur privé (20,68 \$) et les non-syndiqués (20,75 \$).

En 2013, la rémunération horaire progresse de 2,4 % à 2,7 % dans tous les établissements, à l'exception de ceux de 100 à 500 employés où la hausse est de seulement 0,5 %. De 2003 à 2013, les employés des très petits établissements (moins de 20 employés) bénéficient du plus fort gain de pouvoir d'achat (+10,9 %). On note également que le salaire horaire augmente avec la taille des établissements; il s'établit à 18,66 \$ dans les établissements de moins de 20 employés et se fixe à 29,38 \$ dans ceux de plus de 500 employés.

La rémunération hebdomadaire

En 2013, la rémunération hebdomadaire moyenne des employés et employées au Québec s'établit à 796,24 \$ (+1,3 %); elle augmente davantage chez les hommes (+1,6 %) que chez les femmes (+0,7 %). Cela contribue à élargir l'écart de rémunération hebdomadaire entre les hommes (892,29 \$) et les femmes (696,75 \$) qui est à son plus haut niveau de la période 2003-2013 (195,54 \$). La rémunération horaire plus élevée des hommes, mais aussi leur plus longue semaine habituelle de travail (36,4 contre 32,0 heures) expliquent en grande partie cet écart. Les femmes bénéficient toutefois d'un gain de pouvoir d'achat deux fois plus important entre 2003 et 2013 (+12,2 % contre +6,1 %).

En 2013, le secteur des biens (927,63\$) affiche une rémunération hebdomadaire moyenne plus avantageuse que le secteur des services (760,27\$). L'écart de rémunération entre ces secteurs tend à augmenter durant la période.

La rémunération au taux du salaire minimum

Depuis le 1^{er} mai 2013, le taux horaire du salaire minimum est de 10,15\$. Toutefois, si on considère le taux moyen au cours de l'année 2013, le taux horaire du salaire minimum s'établit à 10,07\$, ce qui représente une hausse de 2,5% par rapport à 2012. En moyenne, un employé payé au salaire minimum gagne 234,22\$ par semaine; sa semaine de travail est de 24,2 heures.

En 2013, le nombre de personnes rémunérées au taux du salaire minimum atteint 216 000. Parmi ces personnes, 60,9% sont des femmes, 60,4% sont des jeunes de 15 à 24 ans et 53,1% ont fait des études postsecondaires ou universitaires. Par rapport à 2003, le nombre de travailleurs au salaire minimum augmente (+ 33 800).

La durée du travail

Les heures hebdomadaires habituelles de travail et le type d'horaire

Le nombre d'heures hebdomadaires habituelles de travail des employés québécois a peu changé depuis 2012. Il s'élève en moyenne à 34,3 heures en 2013. Deux employés sur trois (67,5%) ont un horaire normal (de 35 à 40 heures); ce type d'horaire est celui de 73,6% des hommes et de 60,6% des femmes. Sans surprise, la proportion de femmes (37,5%) travaillant selon un horaire court (de 1 à 34 heures¹) est deux fois plus élevée que celle des hommes (17,9%), et ce, depuis le début de la période 2003-2013.

En 2013, ce sont les 25-44 ans et les 45-54 ans qui présentent la durée du travail hebdomadaire habituelle la plus longue (36,2 et 36,3 heures respectivement). De 2003 à 2013, le nombre d'heures habituelles de travail diminue de façon marquée chez les jeunes de 15-24 ans (-2,0 heures), tandis qu'il varie peu dans les autres groupes.

Les employés à temps partiel (17,8 heures), les employés temporaires (29,5 heures), les employés sans diplôme d'études secondaires (33,3 heures), les employés du secteur public (33,5 heures) et les non-syndiqués (33,8 heures) affichent une durée habituelle du travail plus courte que la moyenne québécoise en 2013.

La durée hebdomadaire habituelle du travail des employés et la fréquence de l'horaire normal augmentent avec la durée de l'emploi. Toutefois, par rapport à 2012, la durée du travail diminue le plus fortement chez les personnes ayant une durée d'emploi de 20 ans et plus (-0,4 heure).

En 2013, les établissements de 100 à 500 employés affichent la plus longue semaine de travail (36,1 heures), alors que la plus courte est observée dans les établissements de moins de 20 employés (32,4 heures). La durée habituelle du travail est plus longue dans le secteur des biens (38,7 heures) que dans le secteur des services (33,1 heures). Il s'agit d'un écart de 5,6 heures. Comme l'année précédente, l'industrie primaire présente la semaine habituelle la plus longue (40,0 heures) du secteur des biens, alors que dans le secteur des services, c'est l'industrie du transport et de l'entreposage qui est en tête (38,3 heures).

La durée du travail réelle

En 2013, la durée du travail réelle est de 1 615,1 heures annuellement. Elle est plus élevée chez les hommes (1 780,1 heures) que chez les femmes (1 444,3 heures). Cette différence peut s'expliquer par le grand nombre d'heures d'absence pour obligations personnelles ou familiales chez ces dernières (82,9 contre 18,8 heures) et par des heures supplémentaires (rémunérées ou non) plus nombreuses chez les hommes (84,2 contre 48,2 heures).

Les diplômés universitaires travaillent plus d'heures (1 683,7 heures) que les personnes possédant un niveau de scolarité inférieur. Cela s'explique par le fait que ces personnes plus scolarisées sont aussi celles qui font le plus d'heures supplémentaires (103,3 heures) et qui s'absentent le moins pour maladie ou incapacité (47,2 heures). En revanche, ces personnes s'absentent le plus pour des vacances et jours fériés (152,0 heures) et pour des obligations personnelles ou familiales (76,7 heures).

Les syndiqués (1 825,6 heures) montrent une durée du travail habituelle plus longue que les non-syndiqués (1 765,0 heures) en 2013. Cependant, c'est le contraire qui est noté lorsqu'on s'intéresse à la durée du travail réelle (1 586,1 contre 1 634,2 heures). Cette situation s'explique par le nombre total d'heures d'absence plus élevé chez les syndiqués que chez les non-syndiqués (354,6 contre 221,6 heures).

L'industrie primaire se distingue des autres industries en affichant les durées du travail habituelle et réelle les plus longues (2 085,1 et 2 028,5 heures). À l'opposé, l'industrie de l'hébergement et des services de restauration présente les durées les plus courtes (1 403,3 et 1 292,1 heures).

La version PDF de la publication est diffusée sur le site Web de l'Institut, à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca

Ce dépliant est réalisé par : **Marc-André Demers**, analyste, statistiques du travail
Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Direction des statistiques
du travail et de la rémunération Patrice Gauthier, directeur

Ont collaboré à la réalisation : Nicole Descroisselles, révision linguistique
Anne-Marie Roy, mise en page
Direction des communications

Pour tout renseignement
veuillez communiquer
avec : Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, 4^e étage
Montréal (Québec) H3B 4J8
Téléphone : 514 876-4384, poste 6212
Télécopieur : 514 876-1767
Courriel : marc-andre.demers@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2014

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation
personnelle est interdite sans l'autorisation
du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm.

**Institut
de la statistique**

Québec

